

## Revue de Presse du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Jeudi 31 juillet 2008

1. Les Congolais victimes de l'injustice et la désorganisation du secteur agricole
2. Échanges sur la mise en oeuvre des plans provinciaux de développement agricole
3. Pays pauvres: croissance record mais la pauvreté augmente
4. Les pays les plus pauvres devraient « s'approprier » les politiques pour utiliser l'aide au développement de manière efficace
5. La Banque Mondiale soutient la relance agricole en RDC
6. La Banque Mondiale publie son rapport 2008 sur le développement
7. Le Ministère de l'Agriculture, Développement Rural et IPME du Nord-Kivu organise un atelier de réflexion sur la mise en place du conseil agricole rural de gestion en collaboration avec la FOPAC
8. Les Brèves

### **1. Les Congolais victimes de l'injustice et la désorganisation du secteur agricole**

**Le Phare**  
**Par Sakaz**  
**23 juin 2008**

La RDCongo fait actuellement face à une double crise: la première provoquée par la hausse intempestive des prix des produits pétroliers et l'autre par la carence des produits alimentaires. Si, par ailleurs, la RDC est à la merci de la crise pétrolière par manque – dans une certaine mesure – d'infrastructures adaptées, par contre ce sont des mauvais choix ainsi que le manque de stratégies à plus au moins long terme qui exposent aujourd'hui sa population à une crise alimentaire inévitable.

Le Professeur Makala, expert agricole, chef de la « cellule de réforme » et directeur des services généraux au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural confirme cette thèse et propose la création d'une structure dénommée « conseil agricole rural et de gestion » comme solution. Il l'a expliqué ce jeudi dernier à notre rédaction, au lendemain d'un atelier de deux jours, appuyé par la Coopération Technique Belge et dont le thème portait sur les plans provinciaux de développement agricole. L'objectif avoué de cet atelier était l'établissement d'un format de base des plans agricoles provinciaux, en prévision de la grande réunion qui regroupera des experts autour du Ministre de l'Agriculture pour déterminer une stratégie cohérente de lutte contre cette crise alimentaire.

#### **Des outils agricoles rudimentaires**

Le Prof Makala part d'un constat fort simple: la Ville Province de Kinshasa qui compte plus de 6 million d'âmes est nourrie en grande partie par les paysans des provinces voisines du Bandundu et du Bas-Congo. Cela grâce à de maigres moyens et à des outils agricoles rudimentaires. L'aide de l'Etat est absente. Cette réalité est la même pour tous nos chef-lieux et nos grandes villes de provinces. La plupart des commerçants et des responsables des ONG's n'approchent le monde rural que pour prendre ce qui est produit, le remettre sur le marché dans les villes et se faire un revenu, sans songer le moins du monde aux préoccupations essentielles de la vie des paysans.

Le terme paysan est malheureusement perçu chez nous ici comme péjoratif, se plaint le Prof Makala. Pour ce dernier le paysan est l'homme du pays, l'autochtone, le propriétaire du terrien, celui qui nourrit les villes. Ici au Congo il est négligé, voire méprisé. Le monde rural vit ainsi dans la déficience et accumule des retards sur tout ce qui peut l'avantager. Il est temps d'y mettre fin, de réparer cette injustice, de combler ces faiblesses. Il invite les décideurs à imaginer un instant qu'on puisse installer dans le monde rural des infrastructures de base: service de santé, écoles, adduction d'eau, électrification, routes d'évacuation, intrants agricoles etc. Les mêmes paysans feront des miracles en produisant plus.

La RDCongo a l'avantage naturel de posséder un sol fertile sur l'ensemble de son territoire, malheureusement 90% de ses terres agricoles ne sont pas mises en valeurs lorsque 70% de la population vivent de l'agriculture. En terme de potentiel, la RDCongo est le petit frère africain du Brésil qui ne vit pas cette crise alimentaire et qui est un pays émergent de l'agro-business mondial.

### **Conseil rural et de gestion contre l'échec des approches traditionnelles**

La RDCongo possède toutefois des atouts pour s'en sortir. A condition de faire un bon choix et d'être discipliné. Ce choix, pour le Prof Patrick Makala, a un nom: le Code Agricole d'abord, ensuite le conseil agricole rural et de gestion. Pour l'expert agricole, c'est la seule condition pour conjurer une catastrophe humanitaire. Il définit le conseil agricole rural et de gestion non seulement comme une structure d'appui au monde rural, mais aussi et surtout comme un service méthodologique, technique, organisationnel et de gestion du monde rural.

Pour mieux faire comprendre ce concept il rappelle les objectifs assignés au Ministère de l'Agriculture: apporter l'appui, l'encadrement et la vulgarisation des techniques culturales. Pour atteindre ces objectifs, percise-t-il, il faut des approches. Malheureusement, la plupart de celles qui ont été jusqu'ici appliquées au monde rural par des acteurs comme les bailleurs de fond ont échoué. Voilà pourquoi Patrick Makala conseille le regroupement des acteurs du monde rural -d'ailleurs très en avance sur ce point – et avec eux organiser un partenariat avec l'Etat, de manière à harmoniser les approches, les interventions et surtout trouver des solutions qui assurent la productivité au niveau du paysan et du secteur agricole. C'est de cette manière que les paysans se feront respecter et que l'agriculture deviendra réellement une priorité dans ce pays. C'est ce cadre de concertation public-privé que Patrick Makala appelle « conseil agricole rural et de gestion » appelé à s'implanter dans toutes les provinces du pays en tenant compte des particularités de chacune d'elles.

Une telle organisation permet d'assurer la productivité au niveau des acteurs du monde rural, particulièrement en ce qui concerne la pêche, l'agriculture et l'élevage. En regroupant les producteurs du monde rural en conseil, on met en fait, sur le plan technique, en oeuvre la décentralisation à la base. Il faut qu'au niveau de la base – base dans son sens administratif: village, chefferie, territoire – qu'on sente que le producteur du secteur agricole se fait respecter et qu'il existe des solutions à ses préoccupations.

### **A la base et non au sommet de la province**

Le conseil ne doit pas s'installer au sommet de la province, précise le Prof Makala, mais plutôt dans les chefferies, dans les territoires pour rester en contact avec le monde rural et promouvoir ses activités. Des activités relevant aussi bien de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche que de la gestion foncière et de la politique de commercialisation.

Dernier atout, et pas le moindre: l'existence sur le terrain des ONG's qui oeuvrent dans le secteur agricole: des organisations professionnelles surtout à l'Est de la RDC: des fermiers et des investisseurs nationaux regroupés dans ce qu'on appelle « société civile ». C'est un atout pour l'Etat qui devrait dès lors planifier et harmoniser les approches de manière à assurer la sécurité de la production à la base.

### **Bannir l'agriculture « camera »**

Par ailleurs, l'expert agricole souligne la nécessité d'une agriculture de terrain au détriment de celle qui se fait dans les bureaux avec des caméras. Pour lui, la principale faiblesse de notre agriculture réside dans l'absence de l'Etat dans le secteur agricole. Avec comme conséquence des interventions désordonnées. Actuellement, se plaint-il, plusieurs acteurs interviennent dans le secteur agricole avec des approches et des méthodes aussi nombreuses que diversifiées qui aboutissent à la paralysie de l'activité agricole. On retrouve ces interventions désordonnées aussi bien au niveau des approches qu'à celui du financement. Ces différences et souvent très contradictoires apports différents sur le monde rural désorientent en fait les paysans et s'érigent en faiblesse au lieu de constituer un atout.

## **2. Echanges sur la mise en oeuvre des plans provinciaux de développement agricole**

### **Le Potentiel**

**Par Godefroid Ngamys**

**17 juillet 2008**

Le Secrétariat Général à l'Agriculture, Pêche et Elevage a organisé, le mercredi 16 juillet 2008 la conférence de sensibilisation des partenaires et des bailleurs de fonds à la mise en oeuvre des projets liés au plan de développement agricole de différentes provinces. Un accent particulier a été mis sur la province du Bandundu en rapport avec l'approvisionnement de la ville-province de Kinshasa, dans le contexte de la crise alimentaire mondiale. La conférence de sensibilisation été axée autour du thème: « plans provinciaux – recherche des solutions à la crise alimentaire et de lutte contre la pauvreté: le plan de développement 2008-2013 de la province du Bandundu. » Ont pris part à cet échange, le gouvernement de la province du Bandundu, Dr Ndambu Wolang, le secrétaire général à l'agriculture, quelques députés nationaux ainsi que les experts du ministère de l'agriculture.

*« La faim, la malnutrition et la pauvreté sévissent les populations les plus démunies de façon préoccupante. Actuellement, la crise alimentaire mondiale préoccupe toute la communauté internationale, même les pays les plus industrialisés ne sont pas épargnés. Prévisible depuis les années 90, l'insécurité alimentaire est présente dans les ménages de la RDC, malgré les ressources naturelles et les énormes potentialités agricoles dont dispose le pays. » a dit le secrétaire général à l'agriculture, Dr. Ali Ramazani avant de souligner que « la carte de la pauvreté rurale de la RDC montre que ce phénomène affecte principalement les ménages agricoles ayant une exploitation ne dépassant pas 5 hectares de terres, les paysans sans terres et les ruraux dans les zones enclavées. »*

La réhabilitation du secteur agricole et l'encadrement du paysannat et la restauration du rôle de l'Etat constituent des voies de sortie de la crise sur lesquelles le Gouvernement voudrait s'appuyer pour donner une réplique durable à la crise alimentaire.

### **Points forts du Plan de Développement 2008-2013**

Parmi les exposés, les participants ont suivi tour à tour, l'intervention du Professeur Patrick Makala, directeur des services généraux et chef de cellule de la réforme qui a planché sur le thème: « la restructuration du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage – Rôle et responsabilité de l'Etat pour la promotion de la production agricole. » Il a recommandé l'adoption par le gouvernement d'une politique agricole cohérente qui prend en compte la nature multisectorielle de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté: la réalisation d'une analyse économique du secteur agricole ainsi que des coûts de production, de transformation, de stockage et de commercialisation de la

production en RDC. Un autre temps fort était la présentation d'une étude du plan quinquennal de la province du Bandundu exécuté par la FAO avec l'appui de l'Union Européenne. L'étude a été présentée par Paulin Osit, coordonnateur de l'étude spécifique du secteur agricole dans la province du Bandundu. Il a passé au peigne fin le potentiel agricole de cette province qui fait face à plusieurs difficultés. La décentralisation prévue dans la constitution de la troisième République demeure un élément catalyseur pour le développement des entités décentralisées.

Pour sa part, le directeur des études et la planification, Thomas Kembola, s'est penché sur « Le rôle des acteurs agricoles dans l'opérationnalisation du conseil agricole rural et de gestion. » Ce dernier a mis l'accent sur le développement de l'agriculture, grâce au rôle éminent de la dynamique communautaire et du conseil agricole rural à créer dans le cadre de la décentralisation et des synergies des partenaires entre l'administration centrale et les entités de bases. La RDC qui représente aux yeux des observateurs, le deuxième potentiel au monde de terres cultivables libres après le Brésil, aura beaucoup de défis à relever pour renverser la tendance actuelle avec 10% seulement de ses superficies agricoles qui sont mises en valeur. Et pourtant, les données économiques sont partout favorables à l'agriculture.

### **3. Pays pauvres: croissance record mais la pauvreté augmente**

**Msn Actualité**  
**Par (NLE)**  
**17 juillet 2008**

La croissance économique des cinquante pays les moins avancés (PMA) est la plus élevée depuis trente ans, mais le nombre de pauvres continue d'augmenter, a indiqué jeudi la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED).

Des taux de croissance supérieurs ou égaux à 7 pour cent ont été enregistrés dans l'ensemble des pays les moins avancés en 2005-2006, selon le rapport 2008 de la CNUCED sur les PMA. La croissance des exportations a été particulièrement forte dans les pays exportateurs de pétrole (Angola, Guinée Equatoriale, Soudan, Tchad, Timor-Leste et Yémen) et de minéraux (Zambie, République démocratique du Congo, Mozambique, Guinée, Mali et Mauritanie). Pourtant, selon l'organisation, 581 millions de personnes sur une population totale de 767 millions vivaient toujours avec un revenu inférieur à deux dollars par jour en 2005. Les PMA affichent par ailleurs une dépendance croissante à l'égard des sources extérieures de financement, en particulier l'aide publique au développement, et mobilisent moins leurs ressources intérieures, note enfin le rapport.

### **4. Les pays les plus pauvres devraient « s'approprier » les politiques pour utiliser l'aide au développement de manière efficace**

**www.cnuCED.org**  
**Service de Presse CNUCED**  
**17 juillet 2008**

Le Rapport 2008 sur les pays les moins avancés préconise de subordonner la conditionnalité extérieure au savoir local et aux priorités de la politique nationale.

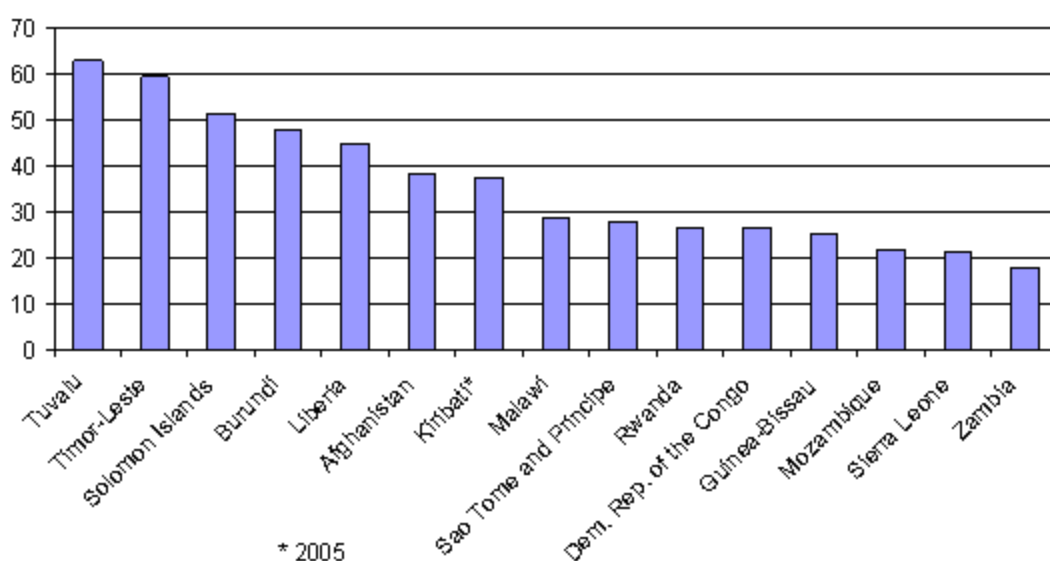
*Genève, le 17 juillet 2008* - Le Rapport 2008 sur les pays les moins avancés préconise que les 50 pays les plus pauvres bénéficient d'un droit de regard et d'une latitude accrues à l'égard de la manière dont l'aide extérieure qu'ils reçoivent est utilisée afin d'en optimiser l'impact positif.

D'après ce rapport, les règles et conditions dont est assortie l'aide monétaire devraient être moins strictes - ou moins subordonnées à la réalisation d'objectifs économiques - car elles empêchent les gouvernements d'adapter leur plan de développement à la situation locale ou nationale. Une "appropriation" accrue permettrait non seulement d'affecter l'aide là où elle est la plus efficace, mais aiderait aussi les gouvernements des pays les moins avancés (PMA) à améliorer leurs capacités de gouvernance, à savoir les capacités de planifier, d'analyser et d'exécuter leurs projets de développement selon des modalités qui stimulent la croissance économique.

La notion d'appropriation est au cœur de la stratégie de partenariat en matière de coopération pour le développement élaborée par la communauté internationale depuis 2000. Ce principe a reçu un soutien politique fort au niveau le plus élevé, notamment lors du Sommet du Groupe des huit pays les plus industrialisés tenu à Gleneagles, en Écosse, en 2005. "C'est aux pays en développement eux-mêmes et à leur gouvernement qu'il appartient de mener leur politique de développement. Ils doivent décider, planifier et organiser leurs politiques économiques en fonction de leurs propres stratégies de développement, dont ils doivent assumer la responsabilité devant l'ensemble de leurs concitoyens." (communiqué de Gleneagles, 2005).

Le Rapport sur les pays les moins avancés : Croissance, pauvreté et modalités du partenariat pour le développement, indique que si l'aide extérieure peut aider à mobiliser les ressources intérieures afin de stimuler le progrès économique, elle ne joue pas un rôle moteur dans le développement à long terme. Celui-ci doit reposer sur les ressources, les talents et les idées propres à chaque pays. Pour que l'aide extérieure serve de catalyseur à ce processus et soit adaptée à la situation locale, il faut que les PMA - qui connaissent le mieux cette situation - jouent les premiers rôles.

Les PMA continuent d'être fortement tributaires de sources extérieures de croissance, surtout de l'aide publique au développement (APD). En 2006, la part moyenne des versements d'APD aux PMA en pourcentage du PIB était de 8 % environ; les PMA insulaires affichaient la plus forte dépendance à l'égard de l'aide (17 %), suivis des PMA africains (9,3 %). Les PMA asiatiques étaient ceux qui étaient les moins tributaires de l'aide (4,8 %), et si l'on exclut l'Afghanistan, ce taux n'était que de 2,7 %. Néanmoins, dans certains PMA, le taux de dépendance dépasse largement la moyenne régionale (voir la figure).



Selon le Rapport, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) de "deuxième génération" sont devenus le principal mécanisme par lequel les donateurs et les gouvernements bénéficiaires conçoivent les plans de développement. Jusqu'à présent, 39 PMA ont établi des DSRP et les ont exposés aux conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Depuis 2000, les partenariats en matière d'aide ont mis de plus en plus l'accent sur le principe de l'appropriation nationale, qui constitue l'un des principaux éléments de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005), dont la mise en œuvre sera évaluée lors d'une réunion qui se tiendra à Accra (Ghana) en septembre 2008.

Les économistes de la CNUCED estiment toutefois qu'il subsiste un grand fossé entre les discours et la pratique. Le système actuel d'aide n'est pas aussi efficace qu'il pourrait l'être car les mécanismes utilisés continuent d'empêcher une véritable appropriation par les pays. Parmi les problèmes qui se posent figurent l'alignement insuffisant des donateurs et des bénéficiaires, le manque d'information et de transparence, l'existence de systèmes parallèles d'aide imposée d'en haut par les donateurs, le manque de coordination et d'harmonisation de l'aide, d'une part, et des plans, budgets et processus publics, le manque de prévisibilité de l'aide, ainsi que les fortes variations annuelles du montant de l'aide fournie.

La Banque mondiale comme le FMI ont déployé de grands efforts pour réduire les effets négatifs des conditions liées à l'utilisation de l'aide, mais ils sont encore très loin du compte, selon le Rapport. Par exemple, les apports d'aide publique au développement (APD) au Malawi, à la Zambie et à la Sierra Leone ont été réduits en 2003 et en 2007 car ces pays n'avaient pas atteint les objectifs macro-économiques fixés. La stabilisation macro-économique, la privatisation et la libéralisation des secteurs bancaire et financier demeurent des conditions essentielles à l'octroi d'une aide, auxquelles s'ajoutent des règles plus nombreuses qu'auparavant relatives à la gouvernance des PMA. Ces prescriptions restreignent la marge d'action des gouvernements et ont des conséquences néfastes. C'est pourquoi il faut mettre en place un système qui permette l'appropriation de l'aide par les gouvernements tout en garantissant aux donateurs que cette aide est utilisée convenablement et efficacement. Le Rapport estime aussi que le modèle de développement sur lequel reposent les conditions imposées - du type de celles appliquées par le FMI - en matière d'aide n'a pas débouché sur une croissance durable ou solidaire dans la plupart des PMA.

Selon le Rapport, il faut que les préférences des donateurs et les besoins réels des bénéficiaires soient davantage harmonisés. Des motifs d'optimisme peuvent être décelés dans les DSRP élaborés par le Mozambique, la Tanzanie, l'Ouganda et l'Afghanistan, qui mettent fortement l'accent sur la gestion de l'aide.

### **Reprendre en main le développement grâce aux politiques de gestion de l'aide**

La CNUCED recommande d'élaborer une politique de gestion de l'aide - pratique innovante, qui met l'accent sur la responsabilité réciproque des donateurs et des gouvernements bénéficiaires et vise à réduire les coûts de transaction. Cette politique sert aussi de cadre au renforcement des capacités des États d'utiliser l'aide extérieure de manière efficace.

Selon le Rapport, les PMA doivent concevoir leur programme d'aide à partir de la base, en mettant l'accent sur des solutions endogènes qui utilisent au maximum le savoir local. Cela passe par un perfectionnement des compétences techniques et de gestion - processus déjà en cours dans un certain nombre de PMA - afin que les solutions adoptées puissent répondre sur mesure aux problèmes locaux. Les PMA doivent aussi accroître leurs capacités d'étudier d'autres voies possibles sur les plans théorique et directif et réfléchir de manière plus indépendante aux moyens de promouvoir le développement. Il devrait y avoir place pour l'expérimentation dans l'élaboration et l'application des orientations. En outre, les gouvernements devraient avoir la latitude d'adapter leurs

méthodes aux réalités locales dans le temps. Ils doivent édifier des États efficaces capables de stimuler et de gérer la croissance économique grâce à une gouvernance active et endogène en matière de développement.

## **5. La Banque Mondiale soutient la relance agricole en RDC**

**Le Potentiel**

**Par Rich Ngapi**

**11 juillet 2008**

Par rapport à la sécurité alimentaire, la délégation de la Banque mondiale a fait savoir que leur institution entend mener deux actions concrètes : à moyen terme, il faut accompagner le gouvernement dans sa tâche d'alléger les taxes sociales des produits d'exportation ; à court terme, on démarre tout de suite un programme de la remise des intrants agricoles dans la province de l'Equateur. « Mais le ministre nous demande également d'aller à Maniema... Les études sont en cours pour finaliser le projet dont le montant indicatif s'évalue à 120 millions de dollars américains », a signifié Ahouissoussi.

En dehors de ces trois provinces, l'émissaire de la Banque mondiale reconnaît que la RDC est un pays-continent. « On peut faire l'agriculture partout dans ce pays, mais on ne peut pas intervenir partout à la fois. Il faut quand même prioriser et être sélectif... Nous travaillons en synergie avec les autres partenaires dans le domaines », a-t-il rassuré. Avant d'ajouter qu'ils veulent « faire la différence ».

Très satisfait de l'initiative déjà amorcée par le Ministre d'Etat Mobutu Nzanga pour relancer l'agriculture en provinces, le représentant de l'environnement et développement rural de la Banque mondiale en Afrique centrale a promis de soutenir ses efforts. « Tout ce que le projet envisage de faire, rencontre les attentes du Ministre d'Etat, c'est comme s'il était dans nos cœurs », a-t-il avoué.

## **6. La Banque Mondiale publie son rapport 2008 sur le développement**

**L'Observateur**

**Par Pathou Kinzala & Didier Munsala Buakasa**

**4 juillet 2008**

**Un plaidoyer pour l'agriculture au service de la croissance.**

Le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde 2008, intitulé : " L'agriculture au service du développement ", vient d'être publié. Ainsi, pour l'année 2008, la Banque mondiale a mis un accent particulier sur l'agriculture au service du développement. L'un des coauteurs de ce rapport, le professeur Alain de Janvry de l'Université de Californie a expliqué à la presse congolaise le volet agricole contenu dans ce rapport, lors d'un point de presse animé ce mercredi 2 juillet au Cercle Elaïes à Kinshasa/Gombe.

Pour éclairer la presse congolaise, Alain de Janvry était complété par François de Gall, expert de la Banque. Selon Alain de Janvry, le premier objectif poursuivi par ce rapport est de faire le point sur la contribution de l'agriculture à la croissance, à la lutte contre la pauvreté, à la gestion de l'environnement,... Ce rapport rentre dans le plaidoyer pour faire face à la crise alimentaire, à la flambée des prix et à la baisse de la consommation.

A en croire Alain de Janvry, il est question de mettre en relief la place de l'agriculture dans le processus de développement et de croissance.

En ce qui concerne la RDC, il va falloir augmenter le budget public consacré à l'agriculture de 1,5% à 10%. Et ce pour concrétiser le vœux exprimé depuis longtemps de faire de l'agriculture une priorité des priorités.

Le dernier rapport sur l'agriculture date de 25 ans, a déclaré De Janvry. Avant de poursuivre : " On ne fait pas de développement durable sans passer par l'agriculture ". Cela étant, la Banque mondiale va mettre en œuvre des recommandations avec les gouvernements respectifs.

Pour sa part, François De Gall a mis en exergue le fait que la Banque a créé un département pour l'agriculture et le développement des synergies avec d'autres secteurs. Cet orateur a rappelé qu'en 2006, la Banque a commandité une revue du secteur agricole et a dégagé les principales contraintes, notamment le manque d'accès aux intrants.

En ce qui concerne la RDC, il a fait allusion à un projet en préparation en rapport avec l'agriculture portant sur quatre composantes : l'amélioration de la productivité, la réponse au manque d'infrastructures, la restructuration de l'environnement institutionnel et enfin la gestion du projet et l'évaluation. Pour l'instant, la Banque et la RDC sont encore à l'étape de la formulation de ce projet agricole. A ce sujet, la Banque a réaffirmé sa volonté de collaborer avec le gouvernement de la RDC.

### **Disparités entre les revenus**

Dans le condensé du rapport sur le développement 2008, il est mis un accent sur le rapide accroissement des disparités entre les revenus ruraux et les revenus urbains et la persistance d'une extrême pauvreté rurale qui sont les principales causes des tensions sociales et politiques.

Pour remédier à ces disparités, il est proposé un plan d'action intégré ouvrant différentes voies de sortie de la pauvreté. Il y a eu, entre autres, le passage à une agriculture à haute valeur ajoutée, la décentralisation d'activités économiques non agricole dans les espaces ruraux et la fourniture d'une aide pour faciliter la sortie de l'agriculture. L'enjeu, ici, est d'améliorer les conditions de vie de 600 millions de ruraux pauvres à l'échelle mondiale.

Pour que l'agriculture contribue dans la croissance, la réduction de la pauvreté et la fourniture de services environnementaux, il faut que l'Etat joue son rôle pour fournir les biens publics essentiels, améliorer le climat des investissements, réglementer la gestion des ressources naturelles et obtenir des résultats sociaux souhaitables. " La poursuite de plans d'action pour mettre l'agriculture au service du développement exige une amélioration de la gouvernance pour l'agriculture aux niveaux local, national et mondial ". Il ressort que ce rapport examine trois grandes préoccupations.

### **Lutter contre le réchauffement climatique**

Premièrement, quelle est la contribution au développement que peut offrir l'agriculture. A ce propos, il est précisé que l'agriculture a servi de base à la croissance et a permis de faire reculer la pauvreté dans de nombreux pays. Mais beaucoup de pays pourraient en profiter si les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds remédiaient au sous-investissement ou à leurs investissements injustifiés dans l'agriculture.

Deuxièmement, ce rapport pose une question : par quels moyens peut-on efficacement mettre l'agriculture au service du développement. Il est rapporté que la priorité doit être accordée à l'accroissement des actifs des ménages pauvres, de la productivité des petits producteurs et de l'agriculture en général. Il sera aussi bon de penser à la création d'opportunités dans le cadre de l'économie rurale non agricole. Ce sont des opportunités que les ruraux pauvres peuvent saisir.

Troisièmement, une préoccupation est exprimée : " quelle est la meilleure manière d'exécuter les plans d'action pour mettre l'agriculture au service du développement ? " Ainsi, il est préconisé de

concevoir des mesures et mettre en place les processus de décision les mieux adaptés aux conditions économiques et sociales de chaque pays. Mais aussi de mobiliser l'appui politique et améliorer la gouvernance dans l'agriculture.

Par rapport à l'agriculture, source de services environnementaux, il est souligné que l'agriculture peut avoir des résultats environnementaux bons et mauvais. Cette activité est de loin le plus gros utilisateur d'eau et contribue aux pénuries d'eau. Elle est l'une des causes majeures de l'épuisement des eaux souterraines, de la pollution agrochimique, de l'appauvrissement à l'échelle mondiale. Pour le dernier point cité, il est dit qu'à l'échelle mondiale, jusqu'à 30% des émissions de gaz à effet de serre, sont imputables à l'agriculture. Toutefois, elle est aussi l'une des sources majeures de services environnementaux (fixation de carbone, gestion des bassins versants et préservation de la biodiversité).

Pour les années à venir, il est recommandé une gestion des interrelations entre l'agriculture, la protection des ressources naturelles et l'environnement. Cette action doit être menée pour mettre l'agriculture au service du développement. Pour réduire la pauvreté, le monde doit exploiter les capacités de l'agriculture à promouvoir le développement.

## **7. Le Ministère de l'Agriculture, Développement Rural et IPME du Nord-Kivu organise un atelier de réflexion sur la mise en place du conseil agricole rural de gestion en collaboration avec la FOPAC**

**FOPAC**

**Le 25 juillet 2008**

Le 25 et le 26 juillet le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural, de l'industrie et PME, organisent en collaboration avec le FOPAC/Nord-Kivu (Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles) un atelier de réflexion sur la mise en place du Conseil Agricole Rural de Gestion.

La réflexion à mener lors de cet atelier à pour objectif global de mettre en place un Conseil Agricole Rural et de Gestion opérationnelle à tous les niveaux (chefferies, secteurs, territoires et province) adapté au contexte de la province du Nord-Kivu. Il y aura 70 participants de différents ministères, ONG's, instituts financiers, institutions de recherches agricoles, syndicats et associations paysannes, services spécialisés et autres.

Il est également prévu de prendre connaissance de la formulation des grandes lignes de textes en chantier qui régira le Conseil Agricole Rural de Gestion et de définir la composition du Conseil Agricole et le rôle de ses organes.

## **8. Les Brèves**

**Le 48<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance sous le signe de la relance agricole dans le Bandundu** (Bandundu, 02/07, ACP) Les festivités à Bandundu/ville, comme à travers toute l'étendue de la province du même nom, marquant le 48<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de la RDC ont été placées sous le signe de la relance agricole afin de contrer la menace de la crise alimentaire qui sévit

depuis cette année dans le monde.

**Des paysans de la Tshangu protestent contre l'expropriation du site agricole du Pool Malebo** (Kinshasa, 09/07, ACP) Des paysans de la Tshangu (Kinshasa) exerçant la culture maraîchère, ont protesté nombreux devant le Palais de justice contre l'expropriation de leur site agricole du Pool Malebo. Près d'un millier de personnes exercent la culture maraîchère sur ce site, en approvisionnant la ville de Kinshasa en diverses sortes de légumes et autres produits.

### **30 tonnes des taros évacuées à Kananga**

(Kananga, 09/07, ACP) Plus de 30 tonnes des taros produits par les paysans des contrées de Mfuamba et de Bitanda, dans le secteur de Kasangidi, district de la Lulua, au Kasai Occidental, ont été évacuées par voie ferrée. L'abondance de la production de cette denrée alimentaire à la suite de l'encadrement technique des paysans par le l'INADES (Institut Africain pour le Développement économique et Social) a été d'un apport positif lors de la récente pénurie du maïs à Kananga.

### **Flambée des prix des produits vivriers à Kinkole, dans la commune de la N'sele**

(Kinshasa, 15/07, ACP) Les produits vivriers de première nécessité viennent d'enregistrer une flambée des prix sur le marché de Kinkole, dans la commune de la N'sele, notamment les poissons frais et fumés, la viande de gibier, les cossettes de manioc, la chikwangu ainsi que les fruits. Ces collaborateurs estiment, à cet effet, que l'Etat puisse s'assurer du contrôle réel et de l'affichage des prix de vente des produits vivriers de consommation courante et du suivi rigoureux pour les maintenir à des taux raisonnables.

### **Investir plus sur la production et la productivité agricole, recommandation de Jacques Diouf**

(Kinshasa, 17/07, ACP) M. Jacques Diouf, directeur général de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), a exhorté récemment les gouvernements membres de son organisation, à investir plus pour l'accroissement de la production et de la productivité agricole, en vue de réagir positivement à la hausse des prix des denrées alimentaires.

### **Inauguration de la première pêcherie industrielle de Bandundu**

(Bandundu, 07/07, ACP) Cette unité de production et de transformation des produits de la pêche, a indiqué M. Kassam a pour objectifs de conserver les poissons à l'état capturé, de fabriquer des poissons salés et des poissons fumés. La PIB dispose des outils modernes capables d'assurer la conservation saine des poissons pour une durée plus ou moins longue, a-t-il dit.

### **Suspension de toutes les taxes sur la vente du maïs graine au Kasai-Oriental**

(Mbuji-Mayi, 10/07, ACP) Le gouverneur de province du Kasai-Oriental, M.Alphonse Ngoyi Kasandji, qui a réuni mercredi dans la salle des réunions de son cabinet de travail les tenanciers des dépôts de vente de maïs graine, a décidé de suspendre toutes les taxes réclamées aux vendeurs de cette denrée de base en vue de combattre la hausse du prix sur les marchés locaux et freiner ainsi les ambitions des opérateurs économiques véreux qui créent la spéculation.

### **Appui de la FAO au Gouvernement Congolais pour la lutte contre la flambée des prix des denrées alimentaires**

(Kinshasa, 16/07, FAO) La FAO sur les ressources du Programme de Coopération Technique a mis à la disposition du Gouvernement, une enveloppe totale de 500.000 USD, pour développer un projet dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires.Ce projet a pour but de fournir urgemment les intrants agricoles aux petits exploitants et d'atténuer l'impact de la flambée des prix sur les groupes vulnérables en zones urbaines, en périphéries des cités urbaines par stimulation de la production alimentaire dans les zones urbaines et périurbaines. Au regard de ce qui précède, la RD Congo a présenté à la FAO un plan d'Action concret avec un budget estimé à 1.855.000.000 USD pour 2008. devra permettre au Gouvernement et à la FAO de catalyser les

ressources additionnelles des donateurs et autres institutions financières en appui au Pla d'Action concret du Gouvernement.

### **Le coût de la réhabilitation de l'INERA estimé à environ 100 millions de dollars**

(Kisangani, 18/07, ACP) Le conseil des ministres de la province Orientale réuni mardi et mercredi à Yangambi sous la présidence du gouverneur de province, Médard Autsai Asenga, a estimé à environ cent millions (100.000.000) dollars américains, le coût de la réhabilitation de l'INERA (Institut national d'études et de recherches agronomiques) de Yangambi.

### **Greenpeace demande des engagements plus significatifs sur la protection des forêts du Congo**

(Kinshasa, 21/07, ACP) Greenpeace a demandé à la France et à la RDC, à l'occasion de la visite officielle du Président congolais Joseph Kabila, aux deux pays de prendre la mesure de l'importance des forêts du Congo pour la biodiversité et le climat à l'échelle planétaire, et de concrétiser les engagements pris ces derniers mois sur la protection des forêts du Congo. Cette visite intervient à un moment crucial pour l'avenir des forêts de la RDC, alors que le processus de révision de la légalité des titres forestiers entre dans sa phase finale.

### **Atelier sur les techniques d'élevage des lapins à Kananga**

(Kananga, 22/07, ACP) La FAO a procédé à l'ouverture, lundi au Centre Thabon à Kananga, d'un atelier de trois jours sur les techniques d'élevage des lapins. Cet atelier a précisé à l'ACP, l'expert Boniface Muamba, a été axé sur le renforcement des capacités de seize délégués des structures agro-pastorales partenaires de la FAO, pour les aider à maîtriser la conduite d'un élevage des lapins.

### **Le CEPA réclame la régularité des trains de ramassage des produits vivriers agricoles**

(Kananga, 22/07, ACP) Le Comité provincial d'évacuateurs et d'acheteurs des produits agricoles (CEPA) pour le Kasai Occidental sollicite l'implication du gouvernement tant provincial que central dans la régularisation du mouvement des trains pour le ramassage des produits agricoles des lieux de production vers les centres de consommation.

### **Une approche régionale pour lutter contre la crise alimentaire au sein de la CEEAC**

(Kinshasa, 24/07, ACP) La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) entend privilégier une approche régionale pour la résolution de la crise alimentaire qui pointe à l'horizon. Cette rencontre permettra aux experts ainsi qu'aux gouvernements de la sous-région d'élaborer des stratégies communes en signe d'appui aux pays membres. Au-delà des questions alimentaires, cette concertation régionale permettra également de mettre en place un nouveau cadre institutionnel devant régir les pays membres, a annoncé Louis Sylvain Goma. Cette question de la crise alimentaire est actuellement au centre des préoccupations des gouvernements de la sous-région ainsi que de la communauté internationale, affirme-t-on.

### **Un atelier à Kinshasa sur le processus de conversion des anciens titres forestiers**

(Kinshasa, 24/07, ACP) Le secrétaire général au ministère de l'Environnement, conservation de la nature, Abel Léon Kalambayi, a conduit mercredi à l'ABC de Kinshasa, les travaux de l'atelier d'information sur le processus de conversion des titres forestiers en contrats de concessions forestières. Les travaux ont précédé la convocation imminente de la session de la Commission interministérielle (CIM) et témoignent de l'engagement du gouvernement de poursuivre la mise en œuvre du code forestier, a-t-il indiqué, soulignant la nécessité de poursuivre les réformes dans ce secteur.

### **Le conseil rural et de gestion face à la crise alimentaire en RDC**

(Kinshasa, 24/07, ACP).- Le chef de la cellule réforme et directeur des services généraux au ministère de l'Agriculture et développement rural, Makala Zengu, a suggéré récemment, au cours d'un atelier à Kinshasa, la tenue d'un conseil rural et de gestion, en vue de résoudre la crise

alimentaire qui frappe la République Démocratique du Congo. Cet atelier a pour thème central « les plans provinciaux de développement agricole ». Cet atelier organisé avec l'appui logistique de la Coopération belge, vise l'établissement d'un format de base des plans agricoles provinciaux. Il a fustigé la maigre exploitation agricole des paysans des provinces voisines de la ville de Kinshasa qui emploient encore des moyens rudimentaires (agriculture vivrière) dans les milieux ruraux.

### **Lancement de la campagne agricole au Kasai Oriental**

(Mbuji-Mayi, 24/07, ACP).- La salle de cinéma du club de la MIBA a servi de cadre dernièrement au lancement de la campagne agricole par le gouverneur de province du Kasai Oriental. Cette rencontre a regroupé les différents responsables des entreprises publiques et privées, des églises, des ONGD et des associations diverses opérant dans ce secteur, a-t-on constaté.

### **Vers une perspective de coopération agricole entre la RDC et les pays de la CEEAC**

(Kinshasa, 30/07, ACP).- Le Ministre d'Etat à l'Agriculture et au Développement Rural et premier ministre intérimaire, Mobutu Nzanga, a eu mardi des échanges respectivement avec les ministres angolais et tchadiens en charge du secteur agricole, Alfonso Pedro Canga et Naimbaye Lossimian, sur des perspectives de coopération agricole entre la RDC et les deux pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Les deux ministres ont estimé à cet effet que la RDC dispose des potentialités et des capacités pour améliorer le bien-être des populations concernées.

### **Un fonds spécial pour le développement agricole dans l'espace CEEAC**

(Kinshasa, 30/07, ACP).- Les ministres de l'Agriculture, des Finances, de l'intégration régionale et du commerce extérieur des pays membres de la Communauté Economique des pays de l'Afrique Centrale (CEEAC), ont convenu mardi, à l'issue de leurs travaux tenus du 28 au 29 juillet à Kinshasa sur la crise alimentaire, de créer un fonds spécial d'au moins 200.000 dollars américains par pays, pour le développement agricole de la région. Le communiqué final sanctionnant la fin des travaux indique qu'un quart de cette dotation permettra d'apporter une contribution au projet d'appui de la FAO au secteur agricole. Le premier ministre ai, Mobutu Nzanga, a clôturé la conférence ministérielle en exhortant tous les Etats membres à tenir compte des recommandations formulées au cours de ces assises. Les pays membres de la CEEAC ont réaffirmé leur engagement à assurer la mise en application effective de la Déclaration de Maputo (Mozambique) en allouant au secteur agricole 10 % des budgets nationaux des Etats. Ces gouvernements sont tenus à encourager et à soutenir les organisations paysannes tant sur le plan technique que financier afin de stimuler la production agricole, halieutique et de l'élevage. Les ministres ont exprimé la nécessité d'une volonté politique bien affirmée pour l'application des mesures adéquates en vue de renforcer durablement le secteur agricole en Afrique centrale. Les pays membres de la CEEAC ont reçu également l'assurance de la FAO dans l'élaboration des projets bancables et un appui en intrants agricoles en vue d'assister les petits paysans.